



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
jeudi 20 septembre 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel, conseillère
MM. Roger McGrath, conseiller
Lucien Leblanc, conseiller
Francis Levesque, conseiller
David Ferguson, conseiller

Était absent : M. Bertrand Breton, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 09 - 019 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Comptes à payer
4. Groupe électrogène - description technique
5. Écocentre
6. Appel d'offres - déneigement
7. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le jeudi 20 septembre 2018
soit accepté tel que présenté.

2018 - 09 - 020 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2018 - 09 - 021 Comptes à payer

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le compte suivant soit payé :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Construction d'Aplomb	74 170.38

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 20 septembre 2018.

Hervé Esch
Directeur général, secrétaire-trésorier

Résolution n° 2018 - 09 - 022 Groupe électrogène - description technique

CONSIDÉRANT la demande de confirmation de l'entreprise Électricité Carl Pichette concernant les caractéristiques techniques du groupe électrogène à être installé dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation n° 2018-004-GÉ ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit validée la proposition de l'entreprise Électricité Carl Pichette ;

QUE soit précisé l'emplacement prévu pour cet équipement, soit à l'arrière gauche de l'entrepôt municipal.

2018 - 09 - 023 Écocentre

Les détails techniques du projet de réaménagement de l'écocentre sont discutés.

Dès réception de deux (2) soumissions par des contractants habilité à exécuter ces travaux, le conseil se prononcera sur l'adoption du projet final.

Résolution n° 2018 - 09 - 024 Appel d'offres - déneigement

CONSIDÉRANT la fin du contrat de déneigement des chemins municipaux octroyé aux Entreprises Armand Lagacé et fils (1967) Inc pour les périodes hivernales 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE soit lancé un appel d'offres public sur le site SÉAO prévu à cet effet pour l'octroi du contrat de déneigement des chemins municipaux pour les périodes hivernales 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021.

Résolution n° 2018 - 09 - 025 Levée de l'assemblée

À 19h30, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.

Accepté.

François Boulay

Maire

Hervé Esch

Directeur général,
Secrétaire-trésorier